

LES ÉTOILES DE L'EUROPE

LES EN RÉGION SUD ÉDITION 2023

POSBEMED2

Une meilleure gouvernance pour la protection des posidonies

Lauréat de la catégorie



Biodiversité



La dégradation des zones littorales s'accélère. La protection de la flore aquatique doit permettre de renforcer les fonds marins, les digues naturelles et, plus généralement, la santé des zones maritimes.

Les plantes mortes, dont la posidonie, en s'échouant sur la plage, forment des banquettes qui protègent les côtes de l'érosion provoquée par les vagues et le vent. Ces banquettes étant souvent considérées comme disgracieuses par les touristes, les gouvernements régionaux et locaux à qui incombent la gestion des zones littorales les retirent alors pour les satisfaire. Or, la posidonie est une plante marine précieuse pour les écosystèmes marins méditerranéens qui sert de lieu de vie, d'alimentation mais aussi de pont pour de nombreux poissons.

Le projet POSBEMED2 a pour objectif de maintenir à un niveau d'excellence les zones de protection des littoraux, en testant et en mettant en place de nouvelles méthodes de gestion ainsi qu'un échange d'expérience entre onze zones costales vis-à-vis des bancs de posidonie.

Le projet propose de mettre en place un cadre de gouvernance locale. Sur la base d'études et de partage d'expériences entre les différents sites, le projet vise à élaborer et tester des modèles socioéconomiques viables. Le projet s'appuie sur différents projets antérieurs comme les projets Destimed, Med-SeaLitter et Acte4Litter.

Fiche d'identité du projet

Programme : **INTERREG MED/Euro-MED – 2014-2020**

Bénéficiaire : **Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Lieu : **région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Coût total : **34 millions d'euros**

Coût total : **3 262 134 €**

Montant du financement européen : **2 772 814 €**

Cofinancement : **Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**



Cofinancé par
l'Union européenne

